

DIAL

L'actualité en bref - novembre 2002

Nicolas Pinet

dimanche 1er décembre 2002, mis en ligne par [Dial](#), [Nicolas Pinet](#)

AMÉRIQUE LATINE

Les négociations du douzième Sommet hispano-américain, qui s'est tenu durant la troisième semaine de novembre en République Dominicaine, ont achoppé sur la question des subventions agricoles. Une résolution, proposée par les gouvernements latino-américains, prévoyait leur élimination progressive. L'Espagne et le Portugal s'y sont opposés.

La Cour interaméricaine des droits humains, organisme dépendant de l'Organisation des États américains (OEA), voit son fonctionnement entravé par des problèmes budgétaires. Elle ne siège actuellement que quatre fois par an, alors que le nombre de cas qui lui sont soumis justifierait une session permanente. Le Conseil permanent de l'OEA vient de lui attribuer 600 000 dollars supplémentaires, destinés à l'amélioration de ses infrastructures.

Des organisations de la société civile et des syndicats ont manifesté jeudi 31 octobre dans Quito pour protester contre la tenue de la septième réunion des ministres des affaires étrangères et du commerce des 34 pays qui participent aux négociations de la ZLÉA (Zone de libre échange des Amériques). L'Assemblée continentale des peuples [indigènes] des Amériques, qui s'est réunie le 1er octobre dans la capitale équatorienne a, dans sa déclaration finale, exhorté les gouvernements de la région à refuser la ZLÉA. L'accord, selon eux, accentuera l'exploitation outrancière des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. Durant la réunion, les États-Unis ont commencé à faire pression pour que soit accepté le principe de protection de la propriété intellectuelle pharmaceutique. Cette politique va contre les décisions prises par la Quatrième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui, dans la déclaration de Doha, a réaffirmé le droit des pays à prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser l'accès universel aux médicaments - notamment par l'élaboration de produits génériques moins coûteux. Les négociations achoppent, là aussi, sur la question des subventions agricoles. L'étape finale des négociations aura lieu au Mexique (Puebla) à partir de mars 2003.

AMÉRIQUE CENTRALE

L'enjeu que représentent les négociations commerciales avec les États-Unis, qui devraient débuter en janvier 2003, pousse les pays de l'isthme à laisser de côté leurs différents frontaliers. Le Costa Rica et le Nicaragua ont ainsi décidé de congeler pour trois ans leurs revendications respectives.

CÔNE SUD

Les ministres de la Justice et de l'Intérieur des pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), de la Bolivie et du Chili ont proposé, vendredi 8, un accord prévoyant l'obtention, par les ressortissants d'un des pays, du droit de résidence dans n'importe lequel des pays du groupe. L'accord devrait être conclu définitivement lors du sommet prévu à Brasilia le 6 et 7 décembre. Il permettrait de régulariser la situation de centaines de mille d'immigrants illégaux et de développer l'aspect social d'une coopération jusque là surtout commerciale.

ARGENTINE

Le gouvernement argentin n'a pas honoré, jeudi 14 novembre, l'échéance du paiement de sa dette à la Banque mondiale (BM), réglant seulement la somme équivalente aux intérêts. À long terme, la décision pourrait profiter aux autres pays endettés, en assouplissant leur marge de manœuvre vis-à-vis du FMI et de la BM. À court terme, cela devrait permettre au gouvernement de poursuivre les programmes sociaux mis en place.

Depuis fin 1998 se multiplient les coopératives de travailleurs reprenant la gestion de leurs entreprises en faillite, avec l'aval de la justice. On en compte désormais un peu moins de 150, représentant plus de 10 000 travailleurs. Autre nouveauté, une loi impose désormais un quota de 30 % de femmes dans les listes de candidats aux fonctions syndicales directives.

La crise de représentativité politique continue : dans les derniers sondages, les intentions de vote blanc ou nul - le vote est obligatoire - dépassent largement celles attribuées aux candidats respectifs.

BRÉSIL

Un des premiers problèmes que rencontrera le nouveau président, pris entre sa volonté de maintenir l'équilibre budgétaire et ses engagements sociaux, concernera l'augmentation du salaire minimum. Actuellement, 13 millions de retraités du système de retraite étatique et les employés de quelque 5 500 municipalités reçoivent ce salaire.

En octobre a été réalisée la première récolte de quinoa, céréale originaire des pays andins et considérée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) comme l'aliment idéal : elle est riche en protéines et de culture facile. Un des débouchés entrevus serait l'alimentation animale.

CHILI

Un autre cas de corruption, dénommé caso coimas - cas des pots-de-vins -, implique 5 députés de la Concertation (l'alliance de partis qui gouverne depuis 1990). L'affaire met en cause la crédibilité de la coalition et menace la majorité gouvernementale à la Chambre des députés. Si la Cour suprême ne revient pas sur la décision, les 5 députés resteront exclus des travaux législatifs, et la différence de sièges avec l'opposition ne serait plus alors que d'un siège.

COLOMBIE

Des centaines de milliers de travailleurs et d'organisations sociales ont manifesté, jeudi 30 octobre, pour protester contre les projets de réforme du gouvernement d'Alvaro Uribe. Ces réformes prévoient notamment un assouplissement des lois sur le travail, une prolongation de la durée de la vie active, ainsi qu'un plan de rigueur budgétaire. Elles résultent en partie des exigences du FMI. Les sondages de popularité, à cent jours de l'accession au pouvoir du nouveau président, sont cependant plutôt en sa faveur, passant de 69 % le 7 août à 74 % 100 jours après.

L'adhésion de la Colombie au traité de Rome, qui a créé le Tribunal pénal international (TPI), est effective depuis le premier novembre. Le TPI est désormais responsable de juger les auteurs de génocides, de crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans 77 pays, si la législation nationale n'y pourvoit pas. En Colombie, les jugements pour crimes de guerre n'entreront en vigueur que dans sept ans.

Le lundi 11 novembre ont été enlevés par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) Mgr Jorge Jiménez, président du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) et le père Desiderio Orguela qui l'accompagnait. Ils ont été libérés au cours d'une opération de l'Armée colombienne le 15 novembre.

Le groupe paramilitaire de droite, Autodéfenses unies de Colombie (AUC), a annoncé l'entrée en vigueur

d'un cessez-le-feu à durée indéterminée, à compter du 7 décembre. L'Église catholique, par la voix du cardinal Darío Castrillón, a salué l'initiative.

CUBA

Le gouvernement a ordonné, fin octobre, la libération du dissident Oscar Elías Biscet González, condamné en février 2000 à trois ans de prison, pour sa participation à une manifestation de protestation contre le régime.

Les représentants de Cuba et de l'Union européenne ont affiché, après s'être réunis à Copenhague le 4 novembre, leur volonté de continuer le dialogue initié en décembre 2001 à La Havane, malgré leurs divergences en matière de droits humains et de pluralité politique.

La 57ème session de l'Assemblée générale de l'ONU a approuvé, pour la onzième fois, une motion présentée par Cuba pour la onzième année consécutive et indiquant la nécessité de mettre fin au blocus.

ÉQUATEUR

Le colonel à la retraite, Lucio Gutiérrez, a remporté le second tour des élections présidentielles, dimanche 24 novembre, avec 54,4 % des voix contre 45,6 % pour son rival, le magnat de la banane, Alvaro Noboa. Il souhaite constituer un gouvernement d'union nationale, pour s'attaquer aux graves problèmes sociaux d'un pays où près de 80 % de la population est considéré comme pauvre.

MEXIQUE

Les autorités mexicaines et les groupes indigènes ont indiqué qu'ils continueront à réclamer, comme ils l'ont fait depuis 15 ans déjà, que l'Autriche rende au Mexique la coiffe de plumes du dernier empereur aztèque, Moctezuma Xocoyotzin (1466-1520), malgré leur nouveau refus, mardi 19 novembre.

Un tribunal militaire a initié fin octobre le procès de deux généraux accusés de l'assassinat de 143 opposants politiques dans les années 1970. Les familles des victimes craignent que ce soit une façon de protéger les accusés, jugés ici par d'anciens compagnons d'armes et amis, de l'action de la justice civile.

NICARAGUA

La question de savoir si Arnoldo Alemán, député et ancien président (1997-2002), doit être relevé de ses fonctions, du fait des accusations de corruption qui pèsent contre lui paralyse l'Assemblée législative, et cette inactivité préoccupe la population. Le président actuel Enrique Bolaños n'a pas encore osé appeler les députés à se prononcer, par crainte de ne pas atteindre les 47 votes nécessaires.

PÉROU

La Cour suprême de Justice a demandé au Congrès de réévaluer les lois anti-insurrectionnelles adoptées en 1992 par le gouvernement de Fujimori dans sa lutte contre l'activisme du Sentier Lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru. Ces lois, qui permettent que des civils soient jugés par des tribunaux militaires, dont les juges peuvent avoir le visage masqué, apparaissent désormais comme peu respectueuses des droits des accusés, comme l'a signalé la Cour interaméricaine des droits humains (CIDH). La déclaration de la CIDH pourrait provoquer de très nombreux recours en cassation concernant les condamnations effectuées dans les années 1990.

L'année prochaine, le Pérou devrait payer plus de 2 000 millions de dollars pour honorer sa dette extérieure. Le président actuel, Alejandro Toledo, s'emploie à réunir les fonds, en sollicitant de nouveaux prêts internationaux et en réorganisant les impôts. Mais le paiement de la dette risque d'accroître encore la récession économique.

Le gouvernement péruvien a mis en marche un programme financé par les États-Unis et destiné à encourager les cultures alternatives. Les paysans reçoivent 150 dollars par hectare de culture de coca abandonné.

Industriels et agriculteurs péruviens font pression sur le gouvernement pour qu'il donne la priorité à la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA) vis-à-vis de la Communauté andine de nations (CAN). Pour ceux-ci, les débouchés en termes de marché seraient, dans le meilleur des cas, beaucoup plus vastes dans le cadre de la ZLÉA ou même d'un accord commercial bilatéral avec les États-Unis, que dans celui de la CAN.

Aux élections municipales et régionales du 17 novembre, la victoire de l'opposition social-démocrate et de la gauche dans 24 des 25 districts affaiblit encore la position du président Toledo et de son mouvement Pérou Possible.

EL SALVADOR

Lors du treizième anniversaire de l'assassinat, le 16 novembre 1989, de 6 prêtres jésuites, de leur employée et de sa fille, par un bataillon de l'armée, le Bureau du procureur des droits humains a fait parvenir au congrès une demande de dérogation de la loi d'amnistie qui protège les auteurs intellectuels du crime.

URUGUAY

La Commission pour la paix, créée par le président Jorge Battle pour enquêter sur les cas de disparition durant la dictature (1973-1984), a présenté mercredi 30 octobre un rapport préliminaire de ses deux années d'activité. Elle a déclaré que l'État uruguayen assumera la responsabilité de la mort des 26 personnes retenues par le rapport.

Associations de la société civile, syndicats et groupes écologistes ont organisé du vendredi 15 au dimanche 17 le Forum social Uruguay (FSU), pour débattre de possibles alternatives au modèle actuel de mondialisation.

VENEZUELA

L'opposition a remis, lundi 4 novembre, au Conseil national électoral (CNE), un million cinq cent mille signatures de citoyens réclamant l'organisation d'un référendum destiné à mettre légalement fin au mandat d'Hugo Chávez. Le secrétaire général de l'Organisation des États américains, César Gaviria a, quant à lui, réussi à asseoir des délégués du gouvernement et de la Coordination démocratique de l'opposition autour d'une table de négociations, qui s'emploie, sans succès jusqu'à présent, à chercher une solution électorale négociée. Le CNE a ratifié, vendredi 29 novembre, sa convocation à un référendum, prévu pour le 2 février, malgré le verdict du Tribunal suprême de justice, qui dénonce l'irrégularité du procédé - la loi exige une majorité qualifiée des 4/5. L'opposition politique, les centrales syndicales et patronales ont appelé à une quatrième grève générale le lundi 2 décembre.

- **Dial** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - L'actualité en bref.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.